

Infirmiers à domicile épuisés, les patients en souffrent: "Elle se dépêche, parce qu'elle sait qu'elle a encore des patients à faire après"

RTL.be, 02/10/2019



La situation n'est plus vivable pour les infirmiers et infirmières qui se rendent chez les patients afin de leur prodiguer des soins. Ils sont sous payés et doivent se soumettre à une cadence infernale. Les tarifs appliqués par l'INAMI, l'Institut National d'Assurance Maladie et Invalidité ne correspondent pas du tout à la réalité du terrain.

Sous-payés, sous pression et épuisés, les infirmiers à domicile n'ont plus le choix : ils doivent soit travailler gratuitement, soit expédier les soins. Une situation qui n'est plus vivable, Marie-Cécile, infirmière à domicile. *"On ne peut pas prendre en charge une personne en 5 minutes. Pour ce qu'on touche, ça ne vaut pas la peine, on fera bientôt du bénévolat"*, déplore l'infirmière.

Les premiers touchés, ce sont les patients de Marie-Cécile, comme Lina, 88 ans. *"On parle des soins, on parle du temps, on parle un petit peu de tout, parce que vivre seule, ce n'est pas toujours facile. Dès qu'elle est passé, je me sens remontée"*, raconte l'octogénaire. *"En faisant les soins, elle se dépêche, parce qu'elle sait qu'elle a encore des patients à faire après moi."*

Aujourd'hui, le secteur réclame 1.4 milliard d'euros pour fonctionner correctement. Le fédéral, quant à lui, demande encore des économies. La situation risque de s'empirer notamment à cause du vieillissement de la population, qui augmente le nombre de patients.

De plus en plus de travail, de moins en moins de soins

"Pour pouvoir payer notre personnel, et pour payer nos infrastructures, on ne peut plus se permettre d'accepter des 'petits soins' pour lesquels on doit faire plusieurs kilomètres", raconte Aurélien Fivet, infirmier responsable à l'ASD, Aide et Soins à Domicile.

De plus en plus de soins se font à la maison, alors qu'ils se faisaient à l'hôpital auparavant, ce qui ajoute une charge de travail supplémentaire pour les infirmiers à domicile. "*Des soins de plaie, des patients oncologiques, ou des patients qui ont besoin de traitements en intraveineuse 3 ou 4 fois par jour*", selon Edgard Peters, directeur des soins infirmiers à la Fédération d'Aide et Soins à Domicile.

Par ailleurs, le budget, lui, rétrécit davantage. Maggie De Block, ministre de la santé, compte faire des économies dans les soins de santé, tous secteurs confondus : 340 millions en 2020. Alors même que le secteur des soins à domicile est sous-financé pour 62% des prestations.

Des infirmiers à domicile épuisés

Cette situation touche autant les infirmiers salariés que les indépendants. Les infirmiers sont sous payés par rapport aux prestations qu'ils effectuent, ce qui les obligent à augmenter le rendement.

Ils doivent s'occuper d'au moins 15 à 20 patients en 5 heures, sachant que l'INAMI considère qu'il n'y a que 5 minutes de trajet entre chaque patient. Pourtant, la réalité des bouchons bruxellois ou de la campagne luxembourgeoise démontre un tout autre temps de trajet. Les infirmiers passent donc beaucoup moins de temps avec les patients, et la qualité de la prestation en pâtit.

Les soins infirmiers À DOMICILE EN PÉRIL

▶ Cadences infernales, épuisement, précarité, les infirmiers à domicile craignent pour la sécurité des patients.

▶ Depuis plusieurs mois, dans le cadre du Mardi des blouses blanches, les infirmiers dénoncent leurs conditions de travail dans tous les secteurs, y compris dans les soins infirmiers à domicile. "La cause principale est le manque d'investissement du monde politique envers les soins de santé à domicile. Depuis 2013, on fait face à un sous-financement et ça ne peut plus durer", indique Edgard Peters, directeur des soins infirmiers à la Fédération d'aide et soins à domicile.

LA SITUATION ne serait donc plus tenable pour les infirmiers et infirmières qui se rendent chez les patients afin de leur prodiguer des soins. "On fait face à des cadences infernales... On monte au créneau car on craint pour la sécurité des patients. On peut le dire, les soins de santé à domicile sont en péril. Comment voulez-vous soigner un patient en quelques minutes? C'est impossible, et pour ce qu'on touche, ça n'a pas d'intérêt", fustige Marc, infirmier à domicile. Et à l'heure où les discussions pour l'élaboration du budget 2020 des soins de santé sont en cours, la Fédération de l'aide et des soins à domicile a décidé de monter au créneau. Et aujourd'hui, à l'heure où les personnes âgées souhaitent rester le plus long-

temps possible chez elles, où les séjours à l'hôpital raccourcissent et où la demande de rentabilité ne cesse de croître, "les soins infirmiers à domicile se doivent d'être toujours plus professionnels, efficaces et humains. Mais les moyens budgétaires ne suivent pas".

Et depuis 2000, les prestations des infirmiers à domicile ont accumulé un écart important avec les indices du baromètre du coût de la vie.

UN ÉCART DE PLUS OU MOINS 10% entre l'intervention Inami et les coûts réels des infirmiers est généralement admis par tous les observateurs et les prestataires. Depuis 2012, le secteur des infirmiers à domicile a dû réaliser 77,621 millions d'euros d'économies, selon la Fédéra-

tion de l'aide et des soins à domicile.

Et comme le rappelle justement Marc, les premières victimes de ce sous-financement, ce sont les patients. "On est obligé de se dépêcher. Parfois, on reste quelques minutes car il y a une liste interminable de patients à soigner ensuite. On est inquiet pour eux. Si on appelle à l'aide, c'est avant tout parce que l'on souhaite assurer des soins de qualité sur le long terme. Ici, on est parfois proche d'une forme de bénévolat".

Pour toutes ces raisons, la Fédération de l'aide et des soins à domicile revendique donc un (re)financement des soins infirmiers à domicile afin de moderniser le financement sur une approche du profil des patients, tenant compte de nouvelles prestations.

L.J.

"Comment voulez-vous soigner un patient en quelques minutes?"



▶ La Fédération revendique un (re)financement des soins infirmiers à domicile. © REPORTERS



Edgard Peters
Directeur des soins infirmiers à la Fédération d'aide et soins à domicile.

"Un système de soins de santé à deux vitesses"

1 Depuis 2012, le secteur des infirmiers à domicile a dû réaliser 77,621 millions d'euros d'économies. Qu'en est-il de la demande ?

"Les statistiques annoncent qu'en 2030, les plus de 65 ans seront plus de 2,7 millions (contre 1,9 million en 2012). Les demandes pour un maintien à domicile iront donc croissant. Or, les problèmes de prestataires de soins sont déjà, aujourd'hui, pleinement ressentis."

2 Si le budget alloué ne bouge pas, que risque-t-il de se produire ?

"Si on n'a pas de financement adéquat dans les prochains mois, on risque de tomber dans un système de soins de santé à deux vitesses où seuls les gens les plus riches pourront se permettre de bénéficier de ces soins, et ceux qui ont moins de moyens ne pourront pas."

3 Vous êtes en faveur d'un refinancement des soins infirmiers à domicile, mais comment ?

"Nous sommes pour la mise en place d'une approche budgétaire sur cinq ans afin d'avoir la capacité de réaliser une vision stratégique, la possibilité d'offrir une forme de flexibilité et de réinvestir le budget sous-utilisé et assurer un suivi des objectifs de santé par le soutien des choix budgétaires transparents et réfléchis."

Interview > L.J.

LE DÉMÉNAGEMENT DE LA POLICE FÉDÉRALE A COÛTÉ TROP CHER

▶ Une absence de vision et des demandes intempestives ont fait exploser le budget.

▶ L'absence de définition préalable de l'ensemble des besoins associée à des demandes très précises de la police ont enclenché une "machine infernale" qui a mené à un surcoût d'une quarantaine de millions d'euros dans le dossier de l'installation de la police fédérale à l'ancienne Cité administrative de l'État, est-il ressorti de

l'audition de l'administrateur général de la Régie des bâtiments, Laurent Vrijdaghs, et de son ministre de tutelle, Koen Geens (CD&V), à la Chambre.

Ce déménagement a été un véritable parcours du combattant commencé en avril 2007. Pour des raisons de sécurité et de non-adéquation des lieux, l'option WTC III et North Gate

près de la gare du Nord a été refusée par la police.

UN SEUL COMPLEXE correspondait: la Cité administrative jouxtant la Tour des Finances, ce qui n'a pas mis la Régie des bâtiments en position de force pour négocier avec le propriétaire. D'autant que la Commission européenne lorgnait aussi le bâtiment.

Le gouvernement a gagné la partie en 2010. Des travaux de première installation étaient

prévus pour 23 millions d'euros. Ils ont coûté 39 millions. Mais, selon M. Vrijdaghs, le budget n'était pas suffisamment prédéfini. La police a ajouté des nouvelles demandes. "S'il y a eu un dérapage budgétaire, c'est qu'on avait seulement 50% des budgets prédéfinis, ce qui a lancé la machine infernale", a-t-il dit.

À ce problème se superpose celui du loyer. L'Inspection des Finances (IF) a relevé qu'il était supérieur de 11 à 14% aux condi-

tions du marché de 2010, soit un surcoût de 23 à 27 millions.

Au total, le coût du projet est estimé à 313 millions. "Le Conseil des ministres a été placé devant une série de faits accomplis, et de propositions de décisions pour lesquelles sa marge de manœuvre était très limitée."

L'IF a formulé des recommandations pour la Régie des bâtiments. Celles-ci seront mises en œuvre. Mais certaines décisions appartiendront au prochain gouvernement.